

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRADES-D'AUBRAC**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Séance du 08 Décembre 2017

L' an deux mille dix-sept  
le huit décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger AUGUY  
Maire .

Date de la convocation
30 Novembre 2017

Date d' affichage
30 Novembre 2017

**Présents:** Roger AUGUY, André POURCEL, Chantal CORREY, Serge ARTIS,  
Pascal GARDES, Jean-Marc MERCADIER, Alain SEPTFONDS,  
Georgette VALERY, Danielle VERLAGUET, Denis VIDAL

**Absent excusé:**

Monsieur Alain SEPTFONDS a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération
--------------------------

Aménagement forestier  
des forêts sectionales de Prades et du Vialaret

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement  
des forêts sectionales de Prades et du Vialaret établi par l'Office National des Forêts en vertu des  
dispositions de l'article L.212 , D212-1 et D212-2 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Après avoir ouï l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- émet un avis FAVORABLE au projet d'aménagement qui fixe les nouvelles règles de gestion applicables à  
la forêt, pour une période de 20 ans allant de 2018 à 2037
- donne mandat à l'Office National des Forêts de demander, en son nom, l'application des dispositions de  
l'alinéa 2 de l'article L.122 -7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux  
sites Natura 2000.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Roger AUGUY

